



## ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JUIN 2023

### Présidence du Conseil de Surveillance et indépendance des Comités

Monsieur Olivier Heckenroth a considéré que le taux d'approbation de la résolution relative au renouvellement de son mandat de membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée Générale du 8 juin dernier était insuffisant pour lui permettre de mener à bien sa mission de Président du Conseil de Surveillance. En conséquence, il a décidé de démissionner de la Présidence du Conseil de Surveillance et de se retirer du Comité des Comptes et des Risques ainsi que du Comité des Rémunérations et des Nominations (faisant passer leur taux d'indépendance, respectivement, de 60 % à 80 % et de 50 % à 66,67 %). Ces décisions prendront effet lors de la prochaine séance du Conseil de Surveillance, au cours de laquelle les membres désigneront leur Président(e).

### Politique de rémunération variable annuelle de la Gérance pour l'exercice 2024

Les associés commandités, prenant acte du vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 8 juin dernier, ont décidé de proposer une évolution de la structure de la rémunération variable annuelle de la Gérance à compter de l'exercice 2024 afin d'intégrer notamment un critère de croissance du résultat net et un critère opérationnel reflétant la performance de la nouvelle branche Rubis Renouvelables.



---

#### Contact Presse

Direction de la Communication

Tél. : +(33) 1 44 17 95 95

[presse@rubis.fr](mailto:presse@rubis.fr)

#### Contact Investisseurs

Direction des Relations Investisseurs

Clémence Mignot-Dupeyrot

Tél. : +(33) 1 45 01 87 44

[investors@rubis.fr](mailto:investors@rubis.fr)